

Le 15 novembre, 2021

Université d'Ottawa - PREUVE D'ASSURANCES ET CERTIFICATS D'ASSURANCE

A qui de droit,

Considérant notre la taille, la nature et l'historique de l'université depuis 1858 comme institution post-secondaire d'enseignement et de recherche, nous ne délivrons habituellement pas de certificats (preuves) d'assurances. Il peut toutefois y avoir des exceptions dans certaines circonstances en raison de risques particuliers.

L'Université d'Ottawa préserve et protège ses ressources contre les pertes découlant de tout événement et gère plusieurs programmes qui incluent la rétention des risques, le transfert des risques et les placements d'assurance commerciale standard. Les programmes d'assurance de l'Université, aux plafonds de plus de 25 millions de dollars, répondent à diverses expositions aux risques relatifs à la responsabilité et aux biens. Ces programmes s'appliquent à l'échelle mondiale, à quelques exceptions près. Ces programmes évoluent continuellement et comprennent de nombreuses polices d'assurance individuelles avec diverses dates de renouvellement, des rétentions auto-assurées et des limites d'assurance.

Nos programmes d'assurance responsabilité civile couvrent notamment la responsabilité civile générale et automobile, la responsabilité des lieux, la responsabilité professionnelle et la responsabilité contractuelle. Outre certaines exceptions, la couverture d'assurance de l'Université protège tous ses cadres et mandataires et tous les membres de son personnel et de sa population étudiante contre la responsabilité de toute action ou omission de quelque nature commise pendant l'exercice d'activités autorisées dans le cadre de leur emploi ou de leurs études.

Nos programmes d'autoassurance et d'assurance des biens, couvrent la perte, le vol ou l'endommagement de divers biens matériels, notamment les bâtiments, l'équipement et les biens meubles appartenant à l'Université, ainsi que les biens qui lui sont prêtés et dont elle accepte la responsabilité, avec des valeurs totales supérieures à 3 milliards de dollars.

La présente lettre vise à vous donner les garanties nécessaires concernant la capacité de l'Université à assumer ses responsabilités en lien avec ses ententes ou contrats, en plus de servir de preuve générale d'assurance pour l'Université. Si vous souhaitez discuter davantage des programmes d'assurance de l'Université, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

DocuSigned by:

André Bourbonnière

0FC8A42AD44F409...

André Bourbonnière
Directeur associé, gestion du risque
d'entreprise et assurances
bourbonniere@uOttawa.ca

DocuSigned by:

Carolina de Moura

63339998ACB142D...

Carolina de Moura
Chef de la gestion des risques
cdemoura@uottawa.ca

Bureau de la gestion du risque

Office of Risk Management

☎ 613-562-5892

📍 139 Louis-Pasteur (265)
Ottawa ON K1N 6N5
Canada



uOttawa